

Comité Suisse Vietnam pour la liberté et la démocratie

COMMUNIQUE DE PRESSE – Diffusion libre – 30 avril 2010

Au Grand-Saconnex

Une promenade des libertés pour le Vietnam

C'est un lieu de mémoire, mais aussi d'espoir: le Comité Suisse-Vietnam (Cosunam), qui milite depuis vingt ans pour la démocratie et le respect des droits humains au Vietnam, a inauguré vendredi 30 avril, au Grand-Saconnex, une Promenade des libertés. En présence du président du Conseil d'Etat François Longchamp et du Conseil administratif du Grand-Saconnex in corpore, ainsi que de nombreux élus cantonaux et représentants de la communauté vietnamienne, ce cheminement piétonnier va de la stèle des boat-people, inaugurée en 2006 dans le parc du Château au Grand-Saconnex, aux vestiges du Mur de Berlin installés devant le siège du Conseil œcuménique des Eglises.

Le Cosunam, fondé il y a 20 ans à Genève, entend à la fois rappeler le drame des boat-people (300 000 ont perdu la vie en tentant de fuir le pays après la prise du pouvoir par le Parti communiste le 30 avril 1975) et leur accueil notamment en Suisse, et promouvoir la démocratie et les droits humains. Thierry Oppikofer, président du Cosunam, a salué le courage des autorités saconnésiennes, qui ont fait l'objet de pressions de la part des milieux officiels vietnamiens. La stèle est en effet la première en Europe. Plusieurs autres, notamment en Malaisie, ont été démantelées suite aux protestations de Hanoi.

La Promenade des libertés incarne désormais, de manière forte et sensible, le rêve de liberté et de démocratie qui continue de souffler dans un pays toujours soumis à une dictature d'un autre temps. «La liberté ne se vend pas et doit être respectée partout», a rappelé Thierry Oppikofer, président du Comité Suisse-Vietnam, lors de la cérémonie d'inauguration. François Longchamp a rendu un hommage vibrant aux boat people, et salué l'engagement du Conseil administratif du Grand-Saconnex, «qui fait honneur à Genève, terre de liberté et de respect des droits humains». Le président du Conseil d'Etat a aussi relevé tout ce que la communauté vietnamienne apportait au canton et au pays. Les orateurs vietnamiens ont, pour leur part, souligné leur reconnaissance à l'égard de leur pays d'accueil.

Le maire du Grand-Saconnex, Jean-Marc Comte, a insisté sur la force symbolique de ce lien entre stèle mémorielle et Mur de la honte détruit, tandis que le président du Cosunam estimait que «l'histoire nous enseigne qu'il ne faut jamais se résigner: les Justes doivent toujours être là et témoigner!». Le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, le Révérend Olav Fykse Tveit, a chaleureusement reçu la délégation et affirmé que les murs, quels qu'ils soient, ne devaient plus séparer les êtres humains.

Un moment particulièrement émouvant fut celui où une jeune fille vietnamienne, dont la mère, l'écrivain Tran Khai Thanh Thuy, croupit dans les geôles du régime vietnamien, a demandé au maire du Grand-Saconnex et au Cosunam d'intercéder pour elle. On attend avec intérêt la réaction du Département des affaires étrangères, qui vient de recevoir à Berne une délégation vietnamienne pour débattre – très poliment - des droits humains et notamment, indique le communiqué du DFAE, expliquer aux délégués du régime à parti unique les tenants et aboutissants du vote sur les minarets.

Pour tout renseignement : Luy Nguyen Tang, secrétaire général, tél. 079 389 20 17.

Légende photo (libre de droits)

De gauche à droite : Thierry Oppikofer (président du Cosunam), Tran Huu Kinh (communauté vietnamienne de Suisse), l'huissier du Conseil d'Etat, le président du Conseil d'Etat François Longchamp, Luy Nguyen Tang (s.g. du Cosunam) et Jean-Marc Comte, maire du Grand-Saconnex.

